

Une aide pour lutter contre le frelon asiatique



La municipalité a renouvelé, pour 4 ans, sa convention de partenariat avec l'entreprise Allô la Guêpe et prendra à sa charge 30 € pour la destruction de nid de frelons asiatiques. Cette participation vise à compenser la suppression de l'aide départementale.

Vous n'avez aucune démarche à faire pour en bénéficier : la facture que vous recevrez tient déjà compte de cette réduction. Les tarifs sont disponibles en mairie.

L'année dernière, l'entreprise est intervenue 6 fois sur la commune pour ce type de frelons et 11 fois pour d'autres nids jugés dangereux. Allô la Guêpe peut également intervenir pour l'élimination des chenilles processionnaires. Grâce à la convention, un tarif avantageux pourra être proposé aux habitants.

Pour rappel, le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen (3 cm contre 4 cm) et beaucoup plus agressif. Sa tête est orangée, son abdomen est noir avec une seule bande orange. L'extrémité des pattes est jaune.



Frelon asiatique



Frelon commun